

**L'ÉGALITÉ DES DROITS DES FEMMES
SE DOIT D'ÊTRE AU CŒUR DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

Mémoire présenté par le



**dans le cadre du mandat d'initiative sur la place des femmes en politique
de la Commission des relations avec les citoyens**

Longueuil, 6 décembre 2017

Table des matières

La liste des tableaux.....	3
La présentation du Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec.....	4
La description	4
La mission	4
Les membres	4
L'analyse et l'action	4
L'expertise et les réalisations pour favoriser l'accès des femmes au pouvoir	5
Le résumé	6
Le portrait des femmes à l'Assemblée nationale	6
Les obstacles rencontrés par les femmes	9
Le traitement des candidatures féminines dans les médias	10
Comment soutenir les femmes à faire le saut en politique provincial.....	10
Les mesures qui ont fait leurs preuves.....	11
Les mesures possibles	12
Les exemples à suivre à l'échelle internationale	12
Les mesures concrètes auprès des partis.....	12
Le mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire	13
Les systèmes de quotas : légaux ou volontaires?.....	14
Une représentation féministe et intersectionnelle.....	14
Les recommandations sur les mesures les plus pertinentes	15
Les références.....	16
Annexe 1 : Les membres du Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec	17

Merci à Martine Boivin et Gisèle Dallaire de Récif 02 - Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean, Karine Drolet du Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches, Marie-Andrée Gauthier du Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec, Hamida Melouane de l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) de même qu'Arielle Paiement de la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine qui ont participé à la rédaction de ce mémoire.

La liste des tableaux

Tableau 1 Pourcentage de femmes élues à l'Assemblée nationale de 1961 à 2017	7
Tableau 2 Répartition des candidatures selon le sexe et les partis aux élections provinciales du 7 avril 2014	7
Tableau 3 Répartition régionale des élues de l'Assemblée nationale (octobre 2017).....	8
Tableau 4 Obstacles et degré d'importance.....	9

La présentation du Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec

La description

Le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ) est un regroupement composé des 17 tables régionales de groupes de femmes au Québec. Il s'agit d'un regroupement féministe de défense des droits, qui travaille sur les questions mettant en jeu les intérêts et les droits des femmes. Ce regroupement national est dûment constitué depuis 1997 et incorporé depuis 2001.

Le RTRGFQ travaille en complémentarité et en collaboration avec l'ensemble des groupes et des regroupements nationaux du mouvement des femmes, ainsi qu'avec différents partenaires partageant les mêmes valeurs.

La mission

Le RTRGFQ joue un rôle de liaison et de concertation entre les tables régionales de groupes de femmes elles-mêmes ainsi qu'entre ces dernières et les instances nationales. La spécificité de ce regroupement est représentée par l'expertise régionale développée par les tables régionales de groupes de femmes dans les dossiers de la condition féminine. Le RTRGFQ porte également les positions politiques communes des tables régionales de groupes de femmes auprès des instances nationales.

Conséquemment, il se positionne comme une entité nationale et porte les préoccupations régionales au plan national. Porte-voix des régions, le RTRGFQ favorise la prise de parole collective des tables régionales, tout en respectant les particularités régionales.

Les membres

Les dix-sept tables régionales des groupes de femmes du Québec (Annexe 1) sont membres du RTRGFQ. Ensemble, ces tables représentent environ 550 membres, principalement des groupes, au Québec. Elles défendent les droits des femmes de leur région respective. Elles sont bien implantées dans leur milieu et collaborent avec les différents¹ acteurs et actrices locaux et régionaux.

L'analyse et l'action

Le RTRGFQ établit le constat que les femmes du Québec font toujours face à une discrimination systémique et qu'il demeure des inégalités persistantes à leur égard. Ces inégalités sont particulièrement présentes dans les discriminations systémiques qui s'exercent envers les femmes et les mécanismes de reproduction de ces oppressions, l'accès des femmes au pouvoir, l'autonomie économique des femmes, la santé des femmes, la marchandisation des services publics et des ressources. Le RTRGFQ veut agir sur ces inégalités.

¹ Féminisation du texte : Dans le but d'alléger le texte, le RTRGFQ a choisi la formule suivante pour désigner le masculin et le féminin, par exemple : participantE, employéEs.

Le RTRGFQ est d'avis que ces inégalités persistantes doivent être comprises et combattues à partir d'une analyse féministe tenant compte de l'intersection des divers systèmes d'oppression. Le RTRGFQ favorise et promeut une analyse différenciée selon les sexes tenant compte de l'intersection des oppressions.

À titre d'organisme de défense collective des droits, l'intervention du RTRGFQ se base sur quatre types d'actions : la mobilisation sociale, l'éducation populaire, la représentation et l'action politique non partisane.

En plus de combattre les inégalités vécues par toutes les femmes, l'action du RTRGFQ vise à proposer des actions alternatives pour la construction d'un monde juste, égalitaire, solidaire, démocratique, libre de choix, respectueux de la vie et de la dignité humaine.

L'expertise et les réalisations pour favoriser l'accès des femmes au pouvoir

Les tables régionales de groupes de femmes et le RTRGFQ sont en action depuis plus de 20 ans pour favoriser la participation des femmes à la vie démocratique québécoise. Toutes sont préoccupées par le déficit démocratique croissant au Québec et déclarent qu'il est temps que les femmes puissent participer pleinement aux décisions qui concernent leur communauté: c'est une question d'égalité (*Manifeste Pour le développement d'une réelle démocratie au Québec. Il faut que les femmes « s'emmêlent », 2014*).

Pour faciliter l'accès des femmes au pouvoir, les tables régionales de groupes de femmes ont mis sur pied sept réseaux de femmes élues, monté quatre programmes de mentorat en politique municipale et réalisé 35 outils en ligne, guides, formation, vidéos. Des événements ont été organisés par les tables régionales de groupes de femmes où des centaines d'hommes et de femmes ont discuté de la faible représentation des femmes dans les milieux politiques (journée-conférence *Égalité femmes-hommes : Nos municipalités au coeur de la solution*, septembre 2017 en Montérégie; panels de réseautage Ville de Gatineau, MRC Vallée de la Gatineau, Pontiac et Papineau; colloque *Pour une gouvernance équitable*, novembre 2011 au Saguenay-Lac-Saint-Jean; ateliers de mobilisation pour la promotion de la participation politique des femmes au niveau municipal dans la région Gaspésie-les-îles-de-la-Madeleine, etc.). Deux mémoires ont été déposés traitant de la Loi électorale et du mode de scrutin. Enfin des centaines de communiqués ont décrié la lente progression vers la parité et ont été partagées à la ministre de la Condition féminine (campagne *Connaissez-vous la politique Madame la Ministre?* 2016).

Le résumé

Le présent mémoire est le fruit d'une réflexion collective faite par le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ) en collaboration avec plusieurs tables de groupes de femmes membres de ce réseau.

En premier lieu, le RTRGFQ fera un portrait des femmes à l'Assemblée nationale en faisant ressortir des données régionales quant à la représentativité des femmes au sein des éluEs. Si les statistiques parlent d'elles-mêmes pour l'Assemblée nationale, elles sont encore plus troublantes en ce qui a trait à la présence des femmes députées dans les régions, étant parfois complètement absentes. Ce portrait résume bien la préoccupation du RTRGFQ et donne du crédit à ce mémoire sur l'importance d'avoir une meilleure représentation des femmes en politique.

Par la suite, le RTRGFQ se penchera sur les obstacles qui freinent la pleine participation des femmes en politique. Plusieurs études effectuées au cours des dernières années par les tables de groupes de femmes ont permis d'identifier diverses causes ayant un degré d'impact différent pour les femmes. Nous en ferons l'énumération dans cette section. Une attention particulière sera portée au traitement médiatique octroyé aux femmes candidates ou élues.

Une section importante du mémoire sera consacrée à la proposition de différentes avenues pour soutenir les femmes à faire le saut en politique. Nous commencerons par présenter les mesures qui ont déjà fait leurs preuves par le passé, mesures par lesquelles les tables de groupes de femmes ont développé une expertise. Nous poursuivrons en faisant un éventail des mesures qui nous semblent les plus porteuses pour l'atteinte de l'égalité à l'Assemblée nationale.

Le RTRGFQ est d'avis que des changements systémiques se font sur plusieurs années, voire des décennies. Ainsi, nous soutiendrons dans nos recommandations pour les mesures les plus pertinentes, la nécessité de miser sur des programmes qui permettent le déploiement de mesures récurrentes et ce, tant pour maintenir l'expertise des tables régionales de groupes de femmes et du RTRGFQ que pour venir en appui aux femmes qui veulent se porter candidates et aux femmes élues. Nous exprimerons également notre souhait de voir le Directeur général des élections du Québec se pencher sur le mode de scrutin actuel et sur des mesures incitatives pour favoriser la participation des femmes en politique.

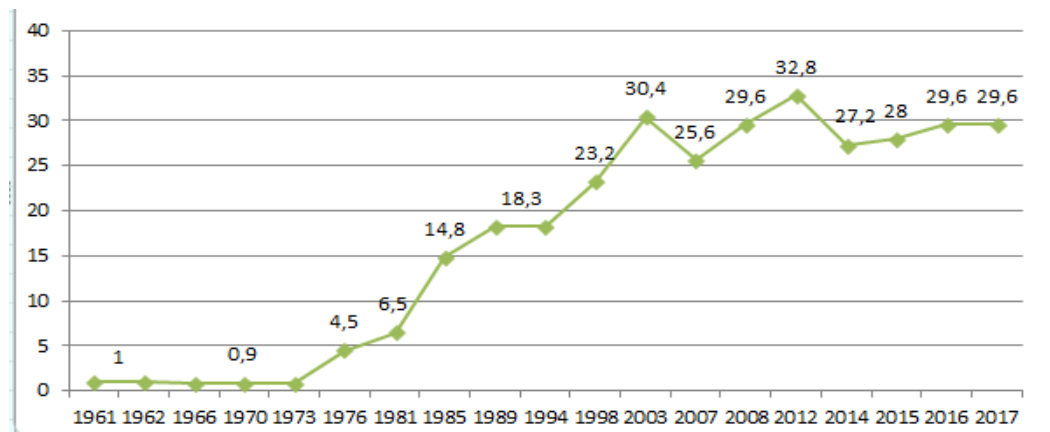
En conclusion, nous réitérerons notre volonté à travailler avec tous ceux et celles qui ont à cœur l'égalité à l'Assemblée nationale.

Le portrait des femmes à l'Assemblée nationale

À la dernière élection générale (7 avril 2014), 33 femmes ont été élues, ce qui correspond à 26,6 % de l'Assemblée nationale alors que les femmes composent un peu plus de la moitié de la population québécoise. Il s'agit d'un recul par rapport à l'élection de 2012 où elles représentaient 32,8 % des députés, comme on peut le remarquer dans le Tableau 1. D'ailleurs, les résultats en 2012 constituent un sommet en termes de représentation des femmes à

l'Assemblée nationale. De plus, c'est lors de cette même élection générale que pour la première fois, une femme, Madame Pauline Marois, est élue en tant que première ministre au Québec².

Tableau 1 Pourcentage de femmes élues à l'Assemblée nationale de 1961 à 2017



Toujours aux élections générales de 2014, lorsqu'on analyse la répartition des candidatures, on constate (Tableau 2):

- qu'un seul parti (Québec solidaire) respecte la zone de parité 40-60 et obtient même l'égalité.
- que la Coalition Avenir Québec est le parti qui présente le moins de candidates parmi les cinq partis qui présentent le plus grand nombre de candidatures
- que le PLQ et le PQ n'atteignent pas la zone paritaire en termes de candidatures féminines.
- que le nombre de candidates ne se reflète pas par le nombre d'élues.³

Tableau 2 Répartition des candidatures selon le sexe et les partis aux élections provinciales du 7 avril 2014⁴

Partis politiques	PQ	PLQ	CAQ	QS	ON	Autres	Total
Candidatures	124	125	122	124	116	203	814
Femmes	46 (37 %)	35 (28 %)	28 (23 %)	62 (50 %)	29 (25 %)	41 (20 %)	241 (29,6 %)
Hommes	78	90	94	62	87	162	573 (70,4 %)

² LA PRÉSENCE FÉMININE. [En ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/femmes1.html> (page consultée le 29 novembre 2017)

³ Lucie BRAULT (2014). *Le mode de scrutin proportionnel: un atout pour les femmes*, Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec., p.5.

⁴ DGEQ, *Site officiel du DGEQ*, [En ligne], 2014, adresse URL : www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/resultats-electoraux/elections-generales.php?e=74&s=2 (page consulté le 7 décembre 2017)

En 2017, l'Assemblée nationale est composée de 37 femmes sur 125 membres, ce qui situerait le Québec au 48^e rang mondial, selon le *pourcentage de femmes élues selon le classement mondial*. Dans le Tableau 3, on remarque que seulement trois régions administratives détiennent une répartition du pouvoir paritaire (la Côte-Nord, Montréal et l'Outaouais).⁵ On compte cinq régions représentées uniquement par des hommes à l'Assemblée nationale; cinq autres régions comptent 20 % ou moins de représentation féminine. Le tiers des femmes élues se retrouvent dans la région montréalaise (12 députées). *Il faut tout de même considérer que les comparaisons régionales sont difficiles, car certaines régions comprennent une vingtaine de députés, alors que d'autres n'en comptent que deux ou trois.*

Tableau 3 Répartition régionale des élues de l'Assemblée nationale (octobre 2017)

Classement des régions selon le nombre de femmes élues	nb de femmes élues	% de femmes élues
Abitibi-Témiscamingue (3)	0	0
Bas-Saint-Laurent (3.5)	0	0
Centre-du-Québec (3)	0	0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (3)	0	0
Nord-du-Québec (1)	0	0
Laurentides (8)	1	12,5
Chaudière-Appalaches (6.5)	1	15,4
Estrie (5)	1	20
Mauricie (5)	1	20
Saguenay-Lac-St-Jean (5)	1	20
Lanaudière (7)	2	28,6
Laval (6)	2	33,3
Capitale-Nationale (11)	4	36,4
Montréal (23)	9	39,1
Outaouais (5)	2	40
Montréal (28)	12	42,9
Côte-Nord (2)	1	50
TOTAL	37	29.6%

Par ailleurs, le Conseil des ministres est paritaire pour une seconde fois de son histoire. Il compte 13 femmes (42 %) sur 31 membres.⁶ Le 18 avril 2007, le premier ministre Jean Charest nommait le premier Conseil des ministres paritaire. Enfin, quelques 51,2 % des membres de l'Assemblée en sont à leur 3^e mandat et plus, ce qui freine le renouvellement au sein des élus.⁷

Malgré la progression des femmes au sein de l'Assemblée nationale et des efforts pour mettre en place des cabinets des ministres paritaires, la présence des femmes connaît une stagnation

⁵ ASSEMBLÉE NATIONALE [En ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fr/recherche/recherche-avancee.html> (page consultée le 29 novembre 2017)

⁶ MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES [En ligne], <http://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/equipe/conseil-des-ministres.asp> (page consultée le 29 novembre 2017)

⁷ STATISTIQUES DES DÉPUTÉS [En ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/statistiques-deputes.html> (page consultée le 29 novembre 2017)

autour de 30 % depuis les 20 dernières années. Cette sous-représentation des femmes à l'Assemblée nationale est injuste et prive le Québec de forces vives, créatrices et compétentes.

Revendiquer l'égalité des hommes et des femmes dans la représentation politique, ce n'est pas demander des privilèges, mais s'assurer que les femmes et les hommes puissent détenir des postes décisionnels dans notre système politique et exercer de concert le pouvoir.

Les obstacles rencontrés par les femmes

Plusieurs travaux ont été menés par les tables régionales de groupes de femmes et le RTRGFQ pour identifier les obstacles qui freinent la pleine participation des femmes en politique.

Une étude pilotée par l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) démontre les obstacles rencontrés par les femmes de cette région, de même que le degré d'importance qu'elles y accordent⁸. Même si cette étude a été produite dans la région de l'Outaouais, elle est représentative des obstacles identifiés par les autres Tables régionales à travers le Québec (Tableau 4).

Tableau 4 Obstacles et degré d'importance

Obstacles	Pas du tout ou peu important	Important ou très important
1. Manque de temps	11,1 %	88,9 %
2. Trop grande part des responsabilités familiales	11,1 %	88,9 %
3. Financement de l'investiture inaccessible	11,8 %	88,2 %
4. Manque d'attrait pour la politique	16,7 %	83,3 %
5. Réseau social insuffisant	22,2 %	77,8 %
6. Traitement médiatique défavorable	22,2 %	77,8 %
7. Accès limité au processus de sélection des partis politiques	23,5 %	76,5 %
8. Perception de l'existence de plusieurs obstacles à franchir	23,5 %	76,5 %
9. Manque de confiance en soi	27,8 %	72,2 %
10. Manque de modèles féminins	27,8 %	72,2 %
11. Manque d'argent	33,3 %	66,7 %
12. Peu de renouvellement des postes à convoiter	41,2 %	58,8 %

⁸ AGIR. (2011). *Étude exploratoire sur les femmes leaders et la politique en Outaouais*, p. 29.

Le traitement des candidatures féminines dans les médias

La Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie, la Table des groupes de femmes de la Montérégie et la Table des groupes de femmes du Bas-St-Laurent mènent actuellement en partenariat des travaux spécifiquement sur cet enjeu. Il en ressort que « lorsqu'il est question de représentation des femmes politiques dans les médias et dans l'espace public, ces dernières peuvent être largement influencées par des préjugés, des idées préconçues, par des stéréotypes de genre et de sexe, mais aussi par des discours véhiculés dans l'espace public, soit par les médias ainsi que par les instances, elles-mêmes, entre autres. La place que les politiciennes occupent dans l'espace public et médiatique, ainsi que les enjeux qu'elles portent, souvent, ont un traitement médiatique différent que lorsqu'il est question d'hommes. » Dans le cadre du projet *Plus de femmes en politique ? Les médias et les instances municipales, des acteurs clés !*, financé par Condition féminine Canada, une étude de contexte, pilotée par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) sur les médias traditionnels et communautaires est en cours d'élaboration pour documenter spécifiquement cet obstacle. L'Université du Québec à Trois-Rivières est également partie prenante de ce projet avec l'étude des médias universitaires. De plus, les tables régionales impliquées sur le projet travaillent de concert avec plusieurs élues et ex-élues afin de connaître leur réalité sur le terrain. Ainsi, le comité de suivi du projet sera en mesure de travailler avec les médias et les instances municipales dans un but commun : l'augmentation du nombre de femmes en politique.

De plus, dans son ouvrage *Femmes et pouvoir au cœur des décisions*, Récif 02 - Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean, Julie Sheinck, dans le cadre de son projet de maîtrise, identifie le traitement médiatique des candidatures féminines comme étant une cause situationnelle à la sous-représentation des femmes en politique municipale.⁹ Madame Sheinck s'appuie entre autres, sur les écrits de la chercheuse Manon Tremblay qui affirme que « Les médias traitent les hommes et les femmes de manière différente, souvent stéréotypée et négative envers les femmes ¹⁰ ». Toujours selon Madame Tremblay, « les médias ont tendance à accorder moins d'espace et moins de temps aux femmes politiques comparativement à leurs collègues masculins, mais aussi à accorder une importance démesurée à leur apparence au détriment de leurs idées et de leurs réalisations ¹¹ ».

Comment soutenir les femmes à faire le saut en politique provincial

Le RTRGFQ part de l'affirmation que l'égalité est une valeur fondamentale pour la société québécoise¹². Le RTRGFQ croit que l'implication des femmes dans différentes instances locales et régionales est un des leviers de l'implication en politique provinciale. C'est pourquoi le RTRGFQ croit qu'il est essentiel d'offrir un soutien aux candidates à l'ensemble des paliers électifs.

⁹ Julie SHEINCK (2012). *Portrait des élues municipales Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Femmes et pouvoir Au cœur des décisions. Récif 02, p. 48

¹⁰ Manon TREMBLAY (2008). *100 questions sur les femmes et la politique*, Les éditions Remue-Ménage, 2008, p.61.

¹¹ Ibid.

¹² SECRÉTARIAT A LA CONDITION FÉMININE (2017). *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*, Québec, p. iii.

Pour ce faire, la reconnaissance de l'expertise des tables régionales de groupes de femmes est un incontournable puisque ces dernières accompagnent directement les aspirantes candidates et les élues tout au long de leur parcours politique.

Les mesures qui ont fait leurs preuves

D'entrée de jeu, mentionnons qu'il existait des programmes spécifiques aux preuves reconnues.

En juin 2014, le RTRGFQ dénonçait les coupures dans le programme *À égalité pour décider*. En juin 2017, via le lancement de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, le RTRGFQ apprenait que ce programme spécifique de financement serait inclus à même une enveloppe budgétaire globale, destinée à tous les organismes et aux municipalités qui ne sont pas spécialisées en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le programme *À égalité pour décider* visait à soutenir financièrement les groupes de femmes qui, partout à travers le Québec, font la promotion de la place des femmes en politique et tendent à favoriser leur participation citoyenne. Depuis sa création, il y a plus de 10 ans déjà, il a contribué à augmenter la présence des femmes en politique tant au plan municipal que provincial, à inciter plus d'une femme à faire le saut en politique et aussi à surmonter divers obstacles pour y demeurer. C'est notamment grâce à ce financement que les tables régionales de groupes de femmes ont pu consolider leur expertise en matière d'accompagnement des femmes en politique. Le programme disposait d'un budget annuel de 1 million. En 2014, le gouvernement le réduisait à 500 000 \$, soit une coupure de 50 %.

Le RTRGFQ tient à rappeler que ce sont les tables régionales de groupes de femmes qui ont développé l'expertise et le partenariat pour sensibiliser des actrices et acteurs régionaux, des futures candidates et des élues avec qui elles sont en contact régulier et auprès de qui elles font ce travail depuis plusieurs années déjà. Le RTRGFQ souhaite mentionner quelques initiatives régionales qui ont pu voir le jour et faire leurs preuves à travers le Québec: Mauriciennes d'influence, Lavalloises d'influence, À table mesdames, diverses formations, guide *Parcours de la candidate*, publicités dans les médias locaux et régionaux, différents événements de réseautage et bien sûr, des démarches d'accompagnement collectif et individuel avant, pendant et après une période électorale. Il ne va pas sans dire que cette expertise est reconnue dans le reste du Canada ainsi qu'à l'international. Mentionnons, par exemple, l'intervention des tables régionales de groupes de femmes de la Mauricie et de Chaudière-Appalaches pour informer une délégation française venue rencontrer le Conseil du statut de la femme.

Diluer le programme *À égalité pour décider* dans une enveloppe globale nuit au travail essentiel pour encourager et accompagner les femmes intéressées par la politique et met en péril des avancées fragiles. Le RTRGFQ note qu'il s'agit d'une perte considérable pour les Québécoises puisque les tables de groupes de femmes ne peuvent plus répondre aux besoins des femmes. Le RTRGFQ craint également une perte définitive concernant la régionalisation de ce programme. Il faut donc maintenir et élargir tout programme dont l'objectif est de préparer et former les femmes à occuper les fonctions d'élue et à s'y maintenir.

Les mesures possibles

Les exemples à suivre à l'échelle internationale

En septembre 2008, le Rwanda est devenu l'un des rares pays à se situer bien au-delà du 40 % de la zone paritaire et il est toujours en tête dans le classement des femmes dans les parlements nationaux.¹³

En octobre 2017, 47 pays avaient réussi à atteindre le seuil de masse critique de 30 %. La majorité de ces pays se situent en Europe (42 %) dont tous les pays nordiques, pays qui s'efforcent depuis longtemps d'accroître la participation des femmes. Plus du quart sont des pays africains qui ont adopté des pratiques facilitant la représentation des femmes, tant dans le cadre d'une élection qu'au sein des partis politiques. Dans ces cas, la représentation accrue des femmes n'est pas le résultat d'une progression graduelle, mais d'une refonte radicale du processus électoral et parlementaire reconnaissant l'importance de l'équité entre les hommes et les femmes. Dans ce classement mondial des femmes dans les parlements, le Canada se situe au 64^e rang.¹⁴

Pour le RTRGFQ, une meilleure représentation des femmes en politique provinciale ne s'arrête pas seulement au nombre de femmes présentes à l'Assemblée nationale, elle se rapporte également au réel pouvoir octroyé aux femmes une fois élues. Le RTRGFQ note qu'il y a très peu de données disponibles relatives à cet enjeu, mais quelques indices portent à croire qu'historiquement, il existe un partage du pouvoir inégal au sein des gouvernements en place, et ce, malgré un Conseil des ministres paritaires en 2007 et 2017. « Depuis 1976, les politiciennes décrochent le plus souvent des ministères liés aux rôles traditionnels qu'on attribue aux femmes dans la société. De 1976 à 2012, les trois quarts des portefeuilles qu'elles ont reçus concernaient la culture et les affaires sociales. »¹⁵

Les mesures concrètes auprès des partis

Le RTRGFQ a remarqué lors de l'analyse des candidatures des élections 2014 (voir p. 5) que le nombre de candidatures féminines variait selon les partis politiques. En lien avec cette variation, le RTRGFQ a pu observer une différence dans l'application (ou pas) de mesures visant à atteindre la parité au sein d'un parti. Par exemple, Québec solidaire détient de nombreux règlements qui assurent aux femmes une place équitable dans les instances. La parité des porte-paroles est une bonne démonstration de la volonté de ce parti de démontrer l'égalité.¹⁶ Un autre type de mesure serait d'obliger les partis politiques à verser dans un fonds dédié à l'atteinte de l'égalité les sommes reçues au chapitre de la bonification de leur allocation annuelle.

D'autres mesures concrètes pour atteindre l'égalité seraient que le Directeur général des élections du Québec puisse exiger les partis à se doter d'un plan d'action pour atteindre l'égalité et qu'ils lui fassent rapport, à cet effet, annuellement. Par la suite, le Directeur général des

¹³ LES FEMMES DANS LES PARLEMENTS NATIONAUX, *Classement mondial*, État de la situation au 1^{er} octobre 2017. [En ligne], <http://archive.ipu.org/wmn-f/classif.htm> (page consultée le 30 novembre 2017)

¹⁴ Ibid.

¹⁵ CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2015). *Les femmes en politique: en route vers la parité*, p.16.

¹⁶ DGÉQ (2014). Femmes et politique: facteurs d'influence, mesures incitatives et exposé de la situation québécoise, Collection Études électorales, p. 18.

élections du Québec pourrait accorder un remboursement majoré des dépenses électorales des candidates et des élues à compter de 35 % de candidatures féminines. Les mesures favorisant l'égalité seraient maintenues tant et aussi longtemps que la parité serait atteinte depuis trois élections.¹⁷

Le mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire

En soi, le mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire ne permet pas automatiquement l'atteinte de la parité à l'Assemblée nationale, mais ce dispositif favorise la participation des femmes en politique par l'adoption de mesures incitatives. Par exemple, les listes des sièges de compensation peuvent être montées en y présentant les candidatures en alternant entre les femmes et les hommes,¹⁸ en commençant par une femme, de manière à ce que les candidates soient en position d'obtenir des sièges. Ces listes devraient également contenir obligatoirement des noms de candidates et de candidats issus de toutes les régions dans la première moitié de la liste pour permettre une juste représentativité des régions à l'Assemblée nationale.¹⁹

Dans les Parlements (comme l'Islande, la Suède, la Finlande, la Nouvelle-Zélande, etc.), on remarque que le mode de scrutin proportionnel accompagné de mesures concrètes permet l'élection d'un plus grand nombre de femmes comparé aux scrutins majoritaires.²⁰ Selon Marie-France Benoît qui s'appuie sur les travaux d'Arend Lijphart, le pourcentage de femmes élues dans les Parlements était de 8 points supérieurs dans les pays dotés de modes de scrutin proportionnel. En comparaison, le Canada, les États-Unis, l'Irlande sont trois pays qui s'illustrent par un taux de représentation des femmes dans leurs institutions parlementaires bas et partagent tous un mode de scrutin majoritaire. Aucun de ces pays ne rejoint ou ne dépasse la cible de base par les Nations unies.²¹

Il est primordial pour le RTRGFQ de se doter d'un nouveau mode de scrutin basé sur le principe d'égalité femme-homme parce que le système actuel ne permet pas un plein exercice de la démocratie, parce qu'il permet difficilement d'obtenir une juste représentation des femmes et de la diversité ethnoculturelle. En effet, la situation est encore plus déplorable lorsqu'on considère les minorités racisées à l'Assemblée nationale. La situation est inquiétante, car une part importante des Québécoises proviennent d'Asie, des Caraïbes, d'Amérique latine, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Pour ce faire, il est primordial d'analyser la situation avec une vision systémique et structurelle, car les minorités vivent des obstacles de cet ordre. En modifiant le mode de scrutin, on pourrait en même temps agir en faveur d'une réelle représentation politique de toutes les femmes.²²

¹⁷ Lucie BRAULT, *op. cit.*, p.9.

¹⁸ MOUVEMENT POUR UNE DÉMOCRATIE NOUVELLE, *Faire aux questions*, Forums citoyens 2017, Chaque voix compte, 2017.

¹⁹ Lucie BRAULT, *op. cit.* p.9.

²⁰ Marie-France BENOÎT (2017). *Vers une plus grande démocratie, avec plus de justice, par une présence accrue des femmes en politique*, Une réforme électorale au Québec. Mouvement pour une démocratie nouvelle, p. 31.

²¹ Ibid, BENOÎT, 2017, p.30.

²² Myrlande PIERRE (2017) *La représentation politique de la diversité ethnoculturelle québécoise: un objectif démocratique collectif*, Une réforme électorale au Québec? Mouvement pour une démocratie nouvelle, p.36.

Les systèmes de quotas : légaux ou volontaires?

Dans la littérature, il est possible de relever des exemples de réussite à l'international, tant pour des pays qui ont adopté des systèmes de quotas légaux que volontaires. Selon l'étude *Femmes et politique: Facteurs d'influence, mesures incitatives et exposé de la situation québécoise*, «les quotas volontaires et les objectifs internes semblent être le type de mesure qui offre le meilleur compromis entre ce qu'il serait possible d'appliquer dans le contexte politique québécois et les mesures qui ont été efficaces à l'international»²³. La Suède est le premier pays à avoir élu un gouvernement paritaire dans un système où les partis s'obligent à présenter un nombre égal de femmes et d'hommes.²⁴

Toutefois, « 80 % des pays ayant un mode de scrutin proportionnel ont adopté des quotas femmes-hommes, ce qui explique en partie leur bonne performance en matière de représentation féminine »²⁵. Ainsi, nous sommes d'avis qu'un changement pour un mode de scrutin proportionnel, combiné à un système de quotas légaux permettrait de faire des avancées considérables pour la représentation des femmes en politique provinciale au Québec.

Ainsi, le RTRGFQ souhaite que le Directeur général des élections du Québec mène des travaux de réflexions sur les systèmes de quotas dans le contexte politique québécois et que des mesures concrètes soient prises pour amener la parité au sein des partis politiques.

Une représentation féministe et intersectionnelle

Le RTRGFQ et ses 17 membres croient que toute conception progressiste de la démocratie devrait impliquer un effort soutenu pour prendre en compte la diversité ethnoculturelle des femmes et des hommes de notre communauté. Le RTRGFQ veut une égalité différenciée, pluraliste, constituée de femmes et d'hommes de différentes origines et cultures. Pour ce faire, une analyse féministe intersectionnelle doit être appliquée afin de dégager des mesures spécifiques tenant compte du croisement de diverses oppressions que les femmes peuvent vivre. Ainsi, le RTRGFQ considère les facteurs socio-économiques, des inégalités sociales et des préjugés qui font en sorte que le rôle de représentation n'est pas autant accessible à tout le monde. Toutes les personnes devraient y avoir accès de façon égale et devrait s'y sentir invitées de la même façon²⁶.

De plus, le RTRGFQ aimerait exprimer sa solidarité avec ses sœurs autochtones et son désir d'atteindre ensemble l'égalité dans la représentation politique, tout en affirmant que celles-ci sont mieux placées que quiconque pour apporter et défendre leur point de vue quant à leur besoin de représentation à l'Assemblée nationale et aux changements structuraux qui doivent être mis en place. Pour permettre une meilleure représentativité de toutes les femmes, la mise en place d'un nouveau mode de scrutin doit être complétée par des mesures efficaces qui donnent des résultats tangibles:

- Que les partis politiques soient tenus de présenter un % de personnes racisées parmi leurs candidatures lors des élections et de justifier tout écart entre le % de personnes racisées candidates et le % d'élues;

²³ DGEQ, 2014, *op. cit.* p.85.

²⁴ Pascale NAVARRO (2015). *Femmes et pouvoir: les changements nécessaires*, Leméac éditeur, Québec, p.33

²⁵ CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *op. cit.* p.62.

²⁶ Lucie BRAULT. *op. cit.* p.4.

- De faire en sorte que la liste nationale des partis reflète la diversité ethnoculturelle et que ces candidatures soient placées en bonne place sur les listes, de manière à ce que les candidates soient en position d'obtenir des sièges;
- D'obliger les partis à se doter de plans d'action pour atteindre une représentation équitable des communautés ethnoculturelles et exiger qu'ils fassent rapport annuellement au Directeur général des élections du Québec à cet effet;
- De modifier les bonifications financières au fonctionnement des partis en fonction des personnes élues;
- D'intégrer des données racisées aux différentes statistiques existantes lors d'élections.

Les recommandations sur les mesures les plus pertinentes

Ce mémoire démontre l'importance de contribuer par des mesures concrètes à l'objectif d'une égalité entre les femmes et les hommes. Il n'est aucunement question de donner des privilèges aux femmes, mais bien d'obtenir une démocratie à l'image de toutes et de tous. De plus, le RTRGFQ rappelle également l'importance d'un plus grand pluralisme politique au Québec, d'une représentation équitable des régions ainsi que des communautés ethnoculturelles.

Le RTRGFQ croit que le présent mandat d'initiative sur la place des femmes en politique est une excellente démonstration de l'application de l'analyse différenciée selon les sexes.

Aller de l'avant dès maintenant avec les mesures suivantes :

- Reconnaître l'expertise des tables régionales des groupes de femmes et du Réseau des tables en regard de l'accès des femmes au pouvoir.
- Maintenir et élargir le financement d'un programme *femmes et politique* jusqu'au moment où, lors de trois élections consécutives, le pourcentage des éluEs de l'un ou l'autre sexe avoisine (à 1 ou 2 % près) le 50 %.
- S'assurer que l'atteinte d'une représentation adéquate de la diversité des femmes soit prise en compte à l'intérieur de ce programme.
- Réformer le mode de scrutin pour une représentation égalitaire des femmes et des hommes.
- Créer un *Observatoire de l'égalité* auprès de la Direction générale des élections du Québec qui aurait comme mandat l'analyse de la situation et la proposition de mesures de correction, soumise à l'Assemblée nationale.

En terminant, le RTRGFQ et ses membres tiennent à souligner le dévouement et l'implication de tous les groupes de femmes de la province pour l'atteinte de l'égalité de fait au Québec. Le RTRGFQ réitère sa volonté de travailler avec celles et ceux qui ont à cœur l'égalité de fait réelle et juste pour les Québécoises et Québécois, car c'est ensemble et solidairement que nous pourrons y arriver.

Les références

- AGIR (2011). *Étude exploratoire sur les femmes leaders et la politique en Outaouais*
- ASSEMBLÉE NATIONALE. [En ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fr/recherche/recherche-avancee.html> (page consultée le 3 décembre 2017)
- BENOÎT, Marie-France (2017). *Vers une plus grande démocratie, avec plus de justice, par une présence accrue des femmes en politique*, Une réforme électorale au Québec, Mouvement pour une démocratie nouvelle.
- BRAULT, Lucie (2014). *Le mode de scrutin proportionnel: un atout pour les femmes*, Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2015). *Les femmes en politique: en route vers la parité*, 118 p.
- DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC (DGEQ). (2014). *Femmes et politiques: Facteurs d'influence, mesures incitatives et exposé de la situation québécoise*, Collections études électorales, Québec, 130 p.
- DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC (DGEQ). [En ligne], 2014, adresse URL : www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/resultats-electoraux/elections-generales.php?e=74&s=2 (page consulté le 7 décembre 2017)
- LA PRÉSENCE FÉMININE. [En ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/femmes1.html> (page consultée le 29 novembre 2017)
- LES FEMMES DANS LES PARLEMENTS NATIONAUX. [En ligne], <http://archive.ipu.org/wmn-f/classif.htm> (page consultée le 28 novembre 2017)
- MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES. [en ligne], <http://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/equipe/conseil-des-ministres.asp> (page consultée le 28 novembre 2017)
- MOUVEMENT POUR UNE DÉMOCRATIE NOUVELLE (2017). *Foire aux questions*, Forums citoyens 2017, Chaque voix compte.
- NAVARRO, Pascale (2015). *Femmes et pouvoir: les changements nécessaires*, Leméac éditeur, Québec, 95p.
- PIERRE, Myrlande (2017). *La représentation politique de la diversité ethnoculturelle québécoise: un objectif démocratique collectif*, Une réforme électorale au Québec? Mouvement pour une démocratie nouvelle.
- SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE (2017). *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*. Québec.
- SHEINCK, Julie (2012). *Portrait des élues municipales Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Femmes et pouvoir Au cœur des décisions, Récif 02. Récupéré de http://www.recif02.com/data/images/PDF/Memoires/Portrait_regional_des_elues_municipales.pdf
- STATISTIQUES SUR LES DÉPUTÉS. [En ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/statistiques-deputes.html> (page consultée le 28 novembre 2017)
- TREMBLAY, Manon (2008). *100 questions sur les femmes et la politique*, Les éditions Remue-Ménage, 326 p.

Annexe 1 : Les membres du Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec

Région 01 Bas-Saint-Laurent **Table de concertation des groupes de femmes du Bas-St-Laurent**

Région 02 Saguenay – Lac-Saint-Jean **Récif 02 – Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean**

Région 03 Capitale-Nationale **Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix)**

Région 04 Mauricie **Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie**

Région 05 Estrie **ConcertAction Femmes Estrie**

Région 06 Montréal **Table des groupes de femmes de Montréal**

Région 07 Outaouais **Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)**

Région 08 Abitibi – Témiscamingue **Regroupement de femmes de l'Abitibi- Témiscamingue**

Région 09 Côte-Nord **Regroupement des femmes de la Côte-Nord**

Région 10 Nord-du-Québec **Comité condition féminine Baie-James**

Région 11 Gaspésie Îles-de-la-Madeleine **Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (GIM)**

Région 12 Chaudières – Appalaches **Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches**

Région 13 Laval **Table de concertation de Laval en condition féminine**

Région 14 Lanaudière **Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière**

Région 15 Laurentides **Réseau des femmes des Laurentides**

Région 16 La Montérégie **Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie**

Région 17 Centre-du-Québec **Table de concertation du mouvement des femmes – Centre-du-Québec**